

Conditions générales Aquation

Inscription : L'inscription aux cours est définitive dès réception de la facture/confirmation de participation.

Désistement : En cas de désistement, annoncer celui-ci à Aquation **par écrit au plus tard 5 jours avant le début de la période concernée**. Passé ce délai, le 50% du montant du cours sera demandé.

Prix des cours : Sauf condition spéciale, le paiement est à effectuer **dans les 30 jours** suivant la réception de la facture.

Absences : **Seules les absences excusées peuvent être remplacées**. Merci d'informer Aquation au plus vite de vos absences prolongées.

Remboursement, reports : Si une leçon n'a pu être dispensée par Aquation et a dû être annulée, le montant correspondant à celle-ci vous sera remboursé. **Les vacances privées et empêchements personnels (professionnels, familiaux) ne sont pas déductibles ni remplaçables au-delà de la période de validité de l'inscription.**

Remplacements : En cas d'empêchement exceptionnel à se rendre à une leçon, il est possible de remplacer celle-ci un autre jour, **après avoir préalablement informé Aquation.**

Certificats médicaux : Les certificats médicaux sont pris en compte dans le cas de l'inscription avec le tarif au prorata au-delà de 3 semaines consécutives, soit dès la 4^{ème} semaine d'absence. Les cours manqués seront reportés sur la période suivante. Les certificats médicaux **ne sont pas pris en compte en cas d'inscription annuelle** (août-juin) en revanche les cours manqués peuvent être rattrapés durant la période de validité de l'inscription annuelle.

Hygiène : Afin de garantir une bonne qualité d'eau et d'en réduire le chlore, une **douche complète** est indispensable avant le cours, ainsi qu'un démaquillage si nécessaire.

Problèmes techniques : Aucune charge ne peut être retenue contre Aquation et Muriel Kuster en cas de problèmes techniques liés à la gestion des bassins et/ou de fermeture(s) non planifiée(s) de ceux-ci.

Assurance : L'assurance risque accident est à la charge de chacun(e). Aquation et Muriel Kuster déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol dans l'enceinte de la piscine et les vestiaires.

Renseignements, contact : Aquation - Muriel Kuster, Trois-Rods 15, 2017 Boudry, 032/730 17 76.
www.aquation.ch/contact@aquation.ch